

COMPTE-RENDU DU CM DU 28 MAI 2015

Ouverture de la séance à 20h38

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Monsieur Hirbod DEGHANI-AZAR qui a donné procuration à Madame Brigitte PUECH
- Madame Liliane LEJEUNE qui a donné procuration à Madame Marie-Claude FARGEOT
- Monsieur Gérard MAHO qui a donné procuration à Madame Pierrette RENY
- Monsieur Franck MAES qui a donné procuration à Monsieur Rida RACHIDI
- Madame Nathalie JAUDINOT qui a donné procuration à Madame Céline VANGEON

Absent :

Monsieur MORMONT

Madame LEOGANE a été élue secrétaire.

Madame le Maire informe que le point n°2- sera abordé en dernier : accord du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Le compte rendu de la séance du 9 avril 2015 a été approuvé à l'unanimité.

II. DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L-2122.22 DU CGCT

Madame le Maire, rend compte des décisions prises depuis le dernier conseil municipal en vertu de l'article L 2212.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision n°8-2015 – 08/01/2015 - Passation d'un contrat pour l'ascenseur du groupe scolaire « Les Hauts Fresnais » - Société OTIS.

Décision n°10-2015 – 08/01/2015 - Contrat de mise à disposition de bennes dédiées aux déchets de mélange et transport vers le centre de traitement SEMAVERT – Société ORTEC.

Décision n°11-2015 – 08/01/2015 - Passation d'un contrat d'exploitation de la chaufferie du groupe scolaire « Les Hauts Fresnais » - Société SCHNEIDER.

Décision n°12-2015 – 29/01/2015 - Contrat de coordination Sécurité et Protection de la Santé des travailleurs (SPS) – Phase conception et réalisation « Réaménagement de la route de la Grange aux Cercles » - Entreprise CONPAS COORDINATION.

Décision n°15-2015 – 24/03/2015 - Acquisition à titre gracieux par la ville de Ballainvilliers de trois cabines téléphoniques (dont 1 PMR) pour la fête de la lecture – Société ORANGE.

Décision n°16-2015 – 21/03/2015 - Avenant n°10 de la convention de partenariat avec le Théâtre de Longjumeau – saison 2015-2016 – THEATRE DE LONGJUMEAU.

Décision n°17-2015 – 14/04/2015 - Attribution du Marché n°BAILVOIRIE2015 « Travaux de gros entretien et de réparations des vois communales et de leurs dépendances » Société TPU.

Décision n°18-2015 – 13/05/2015 - Marché n°2012-NET VOI-001 « Balayage et nettoyage mécanique des voiries » - Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution – Société SITA ILE DE FRANCE.

III. POINTS SOUMIS A DELIBERATIONS

1- CIMETIERE : TARIF POUR LA DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR AVEC INSCRIPTION DE NOM SUR UNE PLAQUE

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, adopte le tarif de 100 € pour la plaque d'identification qui sera proposée à la famille.

2- TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES (21h13 arrivée de Madame Liliane LEJEUNE)

Le Conseil municipal procède au tirage au sort des **9** électeurs appelés à figurer sur la liste des membres de la liste préparatoire des jurés d'Assises pour l'année 2016.

3- CREATION DE POSTE

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de créer 3 postes en vue d'avancement de grade.

4- ASSAINISSEMENT

La ville de Ballainvilliers souhaite réaliser son Schéma Directeur d'Assainissement (SDA). Le Schéma directeur d'assainissement permet de créer un outil efficace de gestion et de programmation de l'assainissement à l'échelle de la commune. La commune est accompagnée par le SIVOA dans cette démarche.

Pour réaliser ce SDA, il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'étude qui devra permettre de définir les politiques générales à court, moyen et long terme en matière d'assainissement des eaux usées et pluviales selon des objectifs définis à l'échelle de la commune. L'étude réalisée peut faire l'objet de subventions auprès de l'agence de l'eau Seine, Normandie et du Département de l'Essonne. Le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguié, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland)** autorise Madame le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'agence de l'eau et du département de l'Essonne.

5- FINANCE : ANNULATION ET REMPLACEMENT DE LA DELIBERATION N° 15.04.16.6 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Suite à une erreur matérielle, le Conseil municipal, **à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguié, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland)**, décide de remplacer et d'annuler la délibération prise le 09 avril 2015 concernant l'approbation du compte administratif 2014 du budget assainissement de la commune.

6- AFFECTATION DES RESULTATS 2014 : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 15.04.18.8 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Suite à une erreur matérielle, le Conseil municipal, à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguier, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland), décide d'annuler la délibération prise le 09 avril 2015 concernant l'affectation des résultats 2014 du budget assainissement de la commune.

7- DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à l'exposé de Gérard COUTE, le Conseil municipal, à la majorité, 21 voix pour, 5 abstentions (Mmes Viguier, Jaudinot, Vangeon, Mrs Huet, Boulland) adopte la décision modificative n°1.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,

